De nouvelles normes entrent en vigueur pour le perfectionnement des entreprises

La Havane, 13 déc. (RHC).- La Gazette officielle de Cuba publie ce mercredi, dans une édition extraordinaire, un ensemble de normes juridiques donnant aux entreprises une plus grande autonomie.

Ces normes juridiques, un décret loi et trois décrets, sont le résultat d'un processus graduel de transformations amorcé par le système cubain des entreprises en 2011 après que le VIe Congrès du Parti Communiste de Cuba ait adopté la séparation des fonctions de l'État de celles des entreprises tout en poursuivant le but que le système national soit constitué d'entreprises efficaces et bien organisées.

L'année dernière, le VIIe Congrès a défini la nécessité d'avancer dans le perfectionnement du système des entreprises en octroyant graduellement à la direction de ces entités de nouvelles facultés et en définissant avec précision leurs limites.

Les nouvelles normes, signale Granma, principal journal cubain, ont été élaborées conformément aux politiques adoptées pour la mise à jour du modèle économique et social cubain. Pour ce faire, il a fallu, à cette occasion, abroger un décret et un accord du comité exécutif du Conseil des ministres qui établissaient le règlement général des entreprises d'État et les normes sur l'Union et l'Entreprise d'État

datant des années 1979 et 1988.

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/150201-de-nouvelles-normes-entrent-en-vigueur-pour-le-perfectionnement-des-entreprises

Radio Habana Cuba